

Vidéo-choc : le scandale des nounous musulmanes voilées

VOUS POUVEZ VOIR LA VIDEO PLUS BAS

Les assistantes maternelles et familiales accueillent à leur domicile de un à quatre enfants, âgés de moins de 4 ans.

Quelque 5000 stagiaires sont formées par des professionnels de l'éducation, de la puériculture, du paramédical et du médical, en 60 heures par an, avant d'être autorisées à exercer et de pouvoir accueillir des enfants, suivies de 60 heures de formation supplémentaire après le premier accueil d'enfants.

Leur formation est censée leur procurer les moyens de s'occuper correctement des enfants et des relations avec les parents.

L'enquêteur Jacques Maisonneuve a recueilli, dans sa vidéo, le témoignage frappant d'une responsable de formation de ces « nounous ». D'origine maghrébine, elle a manifesté ses profondes inquiétudes devant les pratiques « radicales » envahissantes de certaines assistantes maternelles musulmanes

voilées.

Face au climat actuel de menaces possibles sur sa vie sociale et de retombées judiciaires absurdes, mais bien réelles, cette responsable a choisi la prudence de l'anonymat pour s'en protéger.

VOICI CETTE VIDEO-CHOC

<https://youtu.be/rmWzi3f46zw>

Première constatation : le nombre de musulmanes dans la profession est en très nette augmentation. Dans la formation qu'elle dirige, sur une vingtaine de stagiaires, près d'une quinzaine sont voilées. Ces nounous musulmanes voilées créent de nombreux problèmes :

Problèmes **de comportements** :

– outre le voile, stigmatisme religieux ostentatoire, porté jusqu'à l'illégalité de la burka, le tabou alimentaire du porc est imposé même aux non-musulmans ; des parents français se voient refuser de fournir à leurs enfants des repas contenant du porc ; les enfants non-musulmans se retrouvent obligés de consommer une viande religieusement halal.

– certaines nounous musulmanes voilées refusent de serrer la main d'un homme, ce qui est à mettre en parallèle avec l'attitude de musulmans hommes refusant de serrer la main d'une femme (les non-musulmans étant considérés comme « impurs » par l'islam).

– un comportement de mépris envers les règles élémentaires de l'hygiène a été constaté chez certaines de ces nounous musulmanes (faire manger sur le sol les enfants dont elles ont la charge, « pour imiter le prophète »).

– on a aussi signalé le cas d'enfants non-musulmans forcés de participer aux prières islamiques par leur nounou voilée.

Problèmes de revendications réitérées et d'exigences interminables :

– demandes insistantes de salles de prière dans les lieux de formation (allant jusqu'à exiger le retrait des crucifix accrochés aux murs de la salle) ; sonneries bruyantes sur leur téléphone portable pour indiquer les heures de prière, durant les réunions de formation ; parents mécontents des attitudes ouvertement religieuses des assistantes maternelles musulmanes ; enfants soumis à des placements multiples, face à l'intolérance et à l'intrusion du religieux non choisi dans leur existence.

– arrogance agressive des nounous musulmanes voilées, devant toutes critiques portant sur leurs compétences ou leurs fautes, critiques dénoncées comme étant « discriminatoires, racistes, xénophobes... », et accompagnées parfois de menaces et de plaintes aberrantes, mais efficaces.

La hiérarchie, comme dans nombre d'institutions (RATP, SNCF, aéroports, etc.) recommande systématiquement de « ne pas faire de vagues » et de fermer les yeux, quand elle ne menace pas les formatrices et spécialistes de terrain, qui alertent sur les dérives et les dysfonctionnements, de « faire le jeu des fachos » ou de mesures administratives de rétorsions, en cas de récidive...

La responsable de formation, qui a le courage de témoigner dans cette vidéo, signale aussi que des stagiaires musulmanes « radicales » ont reçu l'agrément pour exercer les fonctions d'assistantes maternelles, alors que le rapport de stage, rédigé par les formatrices spécialisées, préconisait un refus pour incompétence et prosélytisme.

Lâcheté des autorités, absence de soutien, déni de réalité, ou les trois ensemble ?

De plus, la crainte d'actions judiciaires dans un contexte de complaisance unilatérale de certains juges renforce l'absence

de fermeté et l'extrême faiblesse des réactions des responsables hiérarchiques.

Dans tous les cas, la diffusion de ces réalités dérangeantes est considérée comme une atteinte à l'ensemble de l'institution, donc susceptible de sanctions.

En attendant, dans bon nombre d'occurrences, l'accroissement notable du nombre d'assistantes maternelles voilées prosélytes influe négativement sur la structure psychique des enfants en cours de développement et sans défenses.

Les comportements de certaines nounous musulmanes voilées posent le problème récurrent de l'introduction progressive et non voulue de l'islam dans le quotidien banalisé et de ses conséquences délétères surmultipliées.

Guy Sauvage